

QUELS SONT LES MEILLEURS MOISSONNEUSES, RATEAUX ET FAUCHEUSES ?

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

CEUX DE COSSIGNET... P. T. LE GARE... ST-SAVOUREN, QUÉBEC.

REVUE GENERALE

(25 avril 1881)

Italie et France

L'un des principaux organes de la droite italienne, la Libertà, publie un article à sensation sur la politique étrangère de l'Italie.

Ce journal déclare que le moment est venu pour la nation italienne de se rapprocher de l'Allemagne et de l'Autriche, —de l'Allemagne surtout, "la première et la plus naturelle alliée de l'Italie," parce que sa situation politique en Europe, comme celle de l'Italie, est celle d'un Etat nouveau, qui a intérêt à ne pas perdre ce qu'il vient de gagner.

Avec l'alliance allemande, ajoute la Libertà, nous devons cultiver l'alliance des puissances unies à l'Allemagne, et qui, comme elle, veulent, du moins pour le moment et pour quelques années, le maintien de la paix.

Au sentiment du journal de M.Sella, le tort le plus grave de la gauche, depuis cinq ans qu'elle est au pouvoir, c'a été de suivre une politique qui a isolé l'Italie, "d'agir de telle sorte que, ne voulant se lier à personne, personne n'a voulu se lier à elle."

Le tort de la presse italienne de gauche sans exception, c'est de parler "avec un enthousiasme affecté de la vive sympathie des Italiens pour les Français, et de notre vil désir de marcher avec eux presque comme frères..."

"Ce langage n'est pas sincère sur nos lèvres", dit nettement la Libertà, et voici comment elle comprend et définit les rapports de l'Italie avec la France :

"L'Italie doit se borner, avec la France, à de simples rapports de bon voisinage, qui suffisent pour maintenir intactes les relations diplomatiques, mais qui ne les dépassent pas d'un centimètre."

"Nous n'avons pas à faire des courbettes à la France, qui, en somme, dans toute cette affaire de Tunis, a voulu blesser et n'a que trop blessé l'Italie seule, et qui, en négociant une affaire avec nous, un emprunt, c'est-à-dire ce qu'il y a de moins sentimental au monde, nous le reproche presque comme une amonition."

"Ce serait une grande folie, ce serait un crime de lèse-patrie de nous engager dans une guerre avec la France, seuls et non préparés comme nous le sommes."

"Mais ce serait plus qu'une humiliation, ce serait une lâcheté de nous incliner, nous qui sommes offensés, devant les Français, qui sont les offensés."

"Tous comptes faits, ils ont montré, par leur conduite à Tunis, qu'ils n'avaient que faire de notre amitié en Europe. Puisqu'ils y mettent si peu de prix, pourquoi nous fatiguer à la leur accorder ?"

"Vis-à-vis de la France, une attitude digne et sévère est la seule qui nous convienne; aucune affectation hypocrite de sentiments que personne n'éprouve, sauf un très petit nombre."

Irlande

Au moment où le "Land bill" irlandais proposé par M. Gladstone attire l'attention, il peut être intéressant de constater que la plupart des membres du gouvernement sont de très importants propriétaires fonciers.

M. Gladstone possède 7 000 acres, M. Dodson, 30 000, lord Kimberley 11 000, lord Northbrook 10 000, lord Spencer 27 000, et le marquis de Huntly 90 000.

Le marquis de Hartington, quoiqu'il ne soit pas encore propriétaire, doit hériter de 200 000 acres, et le duc d'Argyll, qui vient de donner sa démission de lord-gardien du sceau privé, en possède 175 000.

Russie

De Saint-Petersbourg, on signale les minutieuses précautions prises contre les nihilistes.

Ceux-ci ont triomphé de toute la vigilance du général Baranoff, et publié la condamnation du Czar Alexandre III.

Leurs proclamations ont été trouvées enfermées dans des pains.

Ainsi donc, ils ont partout des complaisances.

Le général Baranoff serait dit-on remplacé.

Alexandre III, inquiet, s'entoure de précautions extraordinaires.

L'Impératrice est tombée dans des crises nerveuses semblables à celles de sa belle-mère.

Il est certain qu'une telle vie est un supplice horrible, et si l'on ne meurt pas sous la bombe ou le poignard, on meurt de consommation. Il y a de quoi devenir fou dans cette angoisse perpétuelle.

M. Emile de Girardin

On lit dans l'Univers :

M. Emile de Girardin est mort, et sa fin a été chrétienne. C'est une des figures les plus caractéristiques du temps présent qui disparaît.

Dans une époque régulière, on ne voit pas quel rôle M. de Girardin eût pu remplir; il le malheur de sa naissance et l'agitation permanente de son esprit aventureux, l'eussent sans doute condamné à rester toujours parmi les déclassés. De nos jours il a été un personnage, et bien qu'il ne soit, au fond, arrivé à rien, il a pu, sans étonner personne, prétendre à tout.

Peut-être, contre nos intentions, froissons-nous quelques amis de M. de Girardin, en disant qu'il n'est arrivé à rien. C'est cependant exact. Homme de lettres, homme de presse, homme d'affaires, homme politique, il a touché à tant de choses, avec tapage, que ses contemporains, — amis, ennemis ou indifférents, — ont pu croire qu'il laisserait en beaucoup de points son empreinte. Elle n'est nulle part. M. de Girardin disparaît tout entier. Nous ne voyons de lui ni un livre, ni une réforme, ni une grande entreprise menée à bien, ni une œuvre quelconque. Il se vantait de bonne foi d'avoir une idée par jour. Or, quelle idée vivante, prati-

que, féconde, s'attache à son nom et le fera vivre ?

C'est que quelque chose d'essentiel a manqué à cet esprit vigoureux, inquiet et chercheur. M. de Girardin semble n'avoir jamais connu en rien la règle. Né en dehors de la loi civile et religieuse, élevé de travers, il ne comprit ni la famille, ni le prêtre, et put difficilement se faire une idée du devoir social. S'il ne fut pas l'ennemi violent et persévérant de l'ordre établi, c'est sans doute parce qu'il y avait en lui un fond de générosité native, et aussi parce qu'il se sentait assez fort pour conquérir une place dans cette société qui le repoussait.

M. Emile de Girardin a beaucoup écrit, et n'a jamais hésité à traiter, sans assez les connaître, et parfois même sans en avoir la moindre notion, les questions les plus hautes et les plus ardues. Aussi a-t-il dit en une foule de cas, surtout en matière religieuse, beaucoup de choses fausses, ridicules, mauvaises et même odieuses. Cependant, il ne songeait pas à nier Dieu, dont il trouvait inopportun de s'occuper, et n'était pas foncièrement hostile à l'Eglise. S'il allait contre ses lois, s'il les attaquait, au besoin, c'était sans parti pris et sans haine. Cela rentrait pour lui dans la question du jour, et il en parlait selon les vues et les intérêts du parti qu'en ce moment-là il servait. Il nourrissait, d'ailleurs, un certain amour, souvent platonique, de la liberté, qui les poussait à désirer que l'Eglise aussi fût libre.

Dieu a eu pitié de cette ignorance qui faisait le mal sans bien s'en rendre compte, et de ces bons desirs mal soutenus. M. de Girardin a vu la lumière en même temps que la mort. Il a appelé le prêtre, il l'a reçu, il s'est confessé, il a été absous.

Nous demandons à nos lecteurs une prière pour cet âme longtemps dévoyée, à qui le souverain Juge a fait la grâce du repentir.

EUGÈNE VEUILLOT.

Journaux et Revues de Montréal.

- [LISTE REVUE ET AUGMENTÉE.] Gazette Littéraire, de Fleury Mesplet, fondée le 3 juin 1778. Gazette de Montréal, The Montreal Gazette, en 1785. Gazette de Montréal, The Montreal Gazette, de E. Edwards, 3 août 1796. Gazette de Montréal, The Montreal Gazette, de L. Roy, 17 août 1795. Montreal Herald, 19 oct. 1811. Le Spectateur, 1813. L'Aurore, octobre 1816. L'Abeille Canadienne, 1 août 1818. The Scriber, 23 juin 1821. The Free Press, 10 octobre 1822. Canadian Spectator, 1822. Canadian Magazine, janvier 1823. Canadian Review, 1824. Bibliothèque Canadienne, (de Bihaud), 1825. Christian Sentinel, janvier 1827. La Minerve, 12 février 1827. The Canadian Miscellany, avril 1828. Irish Vindicator, 12 décembre 1828. L'Observateur, 1830. The Gazette of Education, 13 octobre 1830. Montreal Monthly Magazine, mars 1831. L'Ami du Peuple, 21 juillet 1832. Magasin du Bas-Canada, 1832. The Montreal Museum, décembre 1832. The Settler, 1833. The Morning Courier, 4 mars 1835. Montreal Transcript, 1836. The Montreal Herald, janv. 1837. Le Populaire, 10 avril 1837. La Quotidienne, 1837. Canadian Quarterly Agricultural and Industrial, mai 1838. L'Aurore des Canadas, 15 janvier 1839. The Canada Times, 1840. Le Jean-Baptiste, 6 novembre 1840. Mélanges Religieux, 22 janvier 1841. Fundamental Principles of the Laws of Canada, 1841. The Canada Temperance Advocate, août 1841. L'Encyclopédie Canadienne, mars 1842. Le Diable Bleu, 1843. The Literary Garland, août 1843. Le Journal d'Agriculture Canadienne, janvier 1844. Revue Canadienne, janvier 1844. The Pilot and Journal of Commerce, 27 mai 1844. Montreal Witness, 5 janvier 1846. Album Littéraire de la Revue Canadienne, janvier 1846. Odd Fellows Record, janvier 1846. The Weekly Expositor ou Réformateur des Abus Publics, fondée le 20 août 1846. Le Sauvage, 24 juin 1847. L'Avenir, 16 juillet 1847. Le Typhus, 27 juillet 1847. Le Moniteur Canadien, 30 sept. 1847. Journal d'Agriculture, janvier 1848. L'Agriculteur, 1848. Agricultural Journal, 1848. Maple Leaf, 1er janvier 1849. Punch in Canada, 1er janvier 1849. The Farmers Journal, 1849. The Snow Drop, juillet 1850. The True Witness, 16 août 1850. Le Semeur Canadien, déc. 1850. Le Pays, 15 janvier 1852. La Ruche Littéraire, février 1853. Journal du Cultivateur, 1853. Montreal Medical Chronicle, juin 1853. Journal d'Agriculture, sept. 1853. The Liberal Christian, janvier 1854. The Law Reporter ou Journal de Jurisprudence, 31 janv. 1854. Montreal Condensed Reports, 1854. Le Scorpion, 5 août 1854. The Argus, 5 nov. 1854. La Patrie, 1855. Canadian Naturalist, 1856. Journal de l'Instruction Publique, janvier 1857. Lower Canada Jurist, 1857. The Journal of Education, février 1857. L'Union, 1858. The Irishman, 5 juin 1858. Canadian Railway, 1858. Bulletin Commercial, 22 juin 1858. L'Ordre, décembre 1858. L'Echo du Cabinet de Lecture Pa-rioisial de Montréal, 1er janvier 1859. Journal d'Economie, 1859. The British American Journal, janvier 1860. Daily Witness, 13 août 1860. Le Colonisateur, 2 janvier 1862. Les Beaux Arts, janvier 1863. La Presse, 1863. The Canada Lancet, 14 mars 1863. Revue Canadienne, janvier 1864. The Canada Patriot, 1er janvier 1864. Le Perroquet, 7 janvier 1865. Canada Medical Journal, 1865. Gazette Médicale, août 1865. Le Feuilleton, 2 octobre 1865. L'Echo de la France, nov. 1865. Canada Musical, 1er sept. 1866. Daily News, janvier 1867. Students Monthly, 1867. New Dominion, 1867. The Free Lance, 24 août 1867. Le Nouveau-Monde, maintenant (Le Monde) 19 sept. 1867. The Canadian Punch, 5 février 1867. Punch or the Northern Light, 4 avril 1868. L'Indépendance Canadienne, 22 avril 1868. Le Patriote, 13 juin 1868. La Lanterne Canadienne, sept. 1868. Le Zéna, oct. 1868. Le Figaro, 30 octobre 1868. Diogenes, (en anglais), 13 novembre 1868. The Star, janvier 1869. L'Ami des Animaux, juin 1869. Canadian Illustrated News, 30 octobre 1869. La Semaine Agricole, 11 novembre 1869. L'Opinion Publique, 1er janv. 1870. Le Franc Parleur, août 1870. L'Union Médicale du Canada, janv. 1871. La Revue Critique du Canada, 1871. Le Droit Civil Canadien, oct. 1871. Le Négociant Canadien, janv. 1872. Album de la Minerve, janvier 1872. Canadian Antiquarian, juillet 1872. The Tribune, 18 sept. 1872. Dominion Printer, 1873. The Favorite, 11 janvier 1873. The Canada Patent office Record, mars 1873. Canada Medical Record, en 1873. Commercial Review, août 1873. Journal of Agriculture, 1873. Bulletin de l'Union Allet, oct. 1873. Montreal Protestant, en 1874. Le Bien Public, 10 avril 1874. The Harp 1874. Le Courrier de Montréal (illustré) 17 sept. 1874. Canadian Masonic News, 1875. La Nouvelle Guêpe, 10 avril 1875. Public Health (magazine), juillet 1875. Presbyterian Record, en 1876. The Canadian Insurance Advocate, 15 janvier 1877. Revue de Montréal, février 1877. Le Canard, 5 octobre 1877. The Legal News, janvier 1878. The Canadian Spectator, fév. 1878. The Crapaud, 8 juin 1878. The Evening Post, maintenant (The Post) 10 juin 1878. Le Cochon, 11 juillet 1878. La Scie, 25 juillet 1878. Le Farpheur, 26 octobre 1878. La Thémis, janvier 1879. L'Abeille Médicale, janvier 1879. The Shareholder, en janvier 1879. La Patrie, 24 février 1879. Le Castor, 14 juin 1879. The Police News, (illustré) 4 juillet 1879. Le Vrai Canard, 23 août 1879. Le Feuilleton Illustré, 2 janvier 1880. Journal de l'Education, le 1er janvier 1880. La Feuille d'Erable, le 1er mai 1880. Insurance Society, 15 janvier 1881. Monteur du Commerce, 18 février 1881. Le Petard, 26 mars 1881. Le Canadien Illustré, 5 mai 1881. Cette liste renferme nécessairement des lacunes, et je laisse aux Montréalais le soin de les combler. HORACE TÊTU.

Histoire naturelle

Appareil digestif des animaux inférieurs

L'appareil digestif peut être beaucoup plus simple que celui que nous avons décrit, et n'être constitué que par une sorte de sac s'ouvrant pour recevoir les aliments, se fermant pendant la digestion, et se rouvrant pour l'élimination du résidu que les sucs digestifs n'ont pu attaquer. "Chez les êtres les plus inférieurs, nous trouvons ce mode d'organisation; chez la plupart des polypes radiaires (zoophytes), le tube digestif ne se compose que d'une cavité occupant presque tout le corps de l'animal, se terminant en cul-de-sac, et ne communiquant avec l'extérieur que par un seul orifice, remplissant tout à tour les fonctions de bouche et d'anus. "Un des exemples les plus curieux de cette disposition est fourni par les hydres d'eau douce, ou polypes à bras. "Chez ces petits animaux, on voit, à la partie antérieure du corps, une ouverture entourée d'un certain nombre de bras que l'animal agit sans cesse, pour saisir au passage les corpuscules qui flottent autour de lui et qui peuvent servir à sa nourriture. Cette ouverture débouche dans une vaste cavité en forme de sac, dans laquelle se fait le travail digestif. Trembley (naturaliste suisse, 1700-1784) a vérifié que si l'on retourne ces petits êtres comme un doigt de gant, l'animal ne meurt pas, et que la digestion continue à s'effectuer avec autant de facilité qu'auparavant. "Chez les acalèphes ou méduses, la poche stomacale se complique par l'adjonction de loges ou de canaux trop étroits pour livrer passage aux aliments, et dans lesquels les matières élaborées peuvent seules pénétrer; mais ici encore il n'existe qu'une seule ouverture. "Chez d'autres zoophytes, tels que l'habitant du corail, le sac destiné à recevoir les aliments est étranglé vers sa partie médiane, et peut même se fermer complètement; c'est dans la première cavité que s'effectue la digestion, et la seconde sert à recevoir les produits élaborés. "Enfin, sans quitter l'embranchement des zoophytes, nous trouvons un perfectionnement de plus: l'adjonction d'un orifice servant à l'expulsion du résidu de la digestion. C'est ainsi que chez les oursins ou chataignes de mer, l'appareil digestif peut déjà prendre le nom de tube, car il traverse le corps de l'animal. "Chez les mollusques et les articulés, l'appareil digestif présente toujours cette forme tubulaire avec deux orifices, et le conduit présente ordinairement une ou plusieurs dilatations, dont la principale constitue l'estomac." A. MILNE-EDWARDS.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 19 Mai 1881.—No 30

LES COMPAGNONS DU DESEPOIR

Par A. de Lamothe

[Suite]

—Peut-être a-t-il raison d'aimer mieux la déportation que la prison, pensa Louise, mais c'est égal, six mois sont bien longs, surtout dans cette mauvaise compagnie avec personne pour le conseiller.

Lui ne songeait pas à cela, il rêvait la fortune et la liberté.

A quatre heures du soir, un roulement de tambour se fit entendre, les six cents condamnés désignés pour le départ se formèrent en colonne, chacun d'eux avait endossé un costume de mobilisé dont on avait enlevé le passe-poil et portait par dessus un vêtement de toile.

Sur l'épaule ils avaient un sac renfermant ce qu'ils possédaient: des chaussures, des vêtements, du linge, des brosses, du savon, ce que les marins et les soldats appellent leur bibelot.

Quelques-uns de ces sacs étaient garnis, d'autres presque vides, suivant la fortune du propriétaire, car même parmi ces outranciers de l'égalité il y avait déjà des castes distinctes.

Les deux toiles du sac de Mulasse se touchaient, d'autres formaient un ballon.

Les riches, comme Verdure, Pascal Groussot, Péliissier et autres illustrations de la Commune, regardaient les pauvres avec un suprême mépris.

A six heures du soir, une forte escorte de soldats et de gendarmes encadra la colonne des déportés dans une double haie de sabres et de baïonnettes.

Cinq minutes après, les portes s'ouvrirent, et le cortège s'avança vers le port.

Entre les prisonniers et les rares spectateurs groupés sur le port, toute communication était interdite; le ciel chargé d'épais nuages conservait cette teinte sinistre, dont Vincent avait été frappé à son arrivée à Saint-Nazaire.

Des canots attendaient au rivage; à mesure que chacun d'eux avait reçu son chargement il s'éloignait. Sur les deux rives du chenal quelques femmes agitaient des mouchoirs blancs en guise d'adieux.

Au moment où le bateau, que montait Vincent, arriva au bout de la jetée, une voix émue cria: au revoir.

—Au revoir, répondit-il, et vive la république!

—Vive la république, hurlèrent deux ou trois [de ses compagnons, mais ce cri resta sans échos.

Il régnait du reste un certain froid parmi les déportés. Quelques-uns peut-être regrettaient la France, mais tous se demandaient avec anxiété comment ils seraient traités à bord de la Guerrière; y aurait-il une couchette par homme ou seraient-ils soumis, comme les forçats, au régime du lit de camps avec la chaîne passée dans barre de fer, auraient-ils du vin et de l'eau-de-vie, du biscuit et des gourganes, ou de la viande fraîche et du pain ?

Tout cela leur donnait à réfléchir. Ils se souvenaient comment ils avaient traité les otages, et tremblaient que la juste peine du talion ne leur fût réservée.

Les récits de Mulasse, qui, déjà avait fait un voyage à Cayenne, de Machefer et de quelques autres échappés du bagne, devenus plus tard les auxiliaires naturels de la Commune, rendaient pensifs les plus insouciant d'entre leurs nouveaux compagnons.

Heureusement pour tous, la loi faisait une grande différence entre les condamnés politiques et les simples forçats pour vol ou assassinat, aussi l'accueil qu'ils reçurent à bord de "la Guerrière" releva-t-il l'espérance des plus abattus.

Au fait, de quoi auraient-ils eu à se plaindre ?

Le règlement n'était pas de beaucoup plus sévère pour eux que pour les matelots, des braves gens qui avaient exposé cent fois et exposaient chaque jour, sans marchander, leur vie pour le service et la gloire de la France; s'il y avait injustice, c'était assurément en faveur des communeux vaincus.

On commença par leur distribuer, à chacun, une gamelle, une assiette et un gebelet en fer, puis après une inspection très courte on leur lut le règlement du bord.

Au branle-bas, à cinq heures du matin, café sans eau-de-vie; à onze heures, soupe et viande avec un quart de vin; à quatre heures, soupe et légumes; à chaque homme, pour sa ration de liquide dans la journée, un bidon contenant un litre d'eau acidulée avec du vinaigre ou du sucre et du citron.

Les marins recevaient en plus, il est vrai, un petit verre d'eau-de-vie le matin et un quart de vin le soir; mais en vérité qui pourrait soutenir que la différence du plus rude labeur avec le plus complet far niente fût compensée par ces quelques gouttes de liqueur et ces vingt-trois centilitres de vin ?

Le premier sentiment des transportés fut donc celui de la plus agré-able surprise, mais la journée du lendemain n'était pas écoulée, que déjà

plusieurs d'entre eux murmuraient sourdement et se plaignaient dans les chambrées, où ils n'avaient pas autre chose à faire qu'à jouer aux cartes ou à dormir entre leurs repas, d'être des victimes déplorables de la plus atroce tyrannie.

Au bout de trois ou quatre jours, ce fut bien autre chose. Comment? on osait les soumettre à une rigoureuse surveillance, les matelots avaient reçu ordre de se pas leur parler, on leur avait retiré leurs couteaux, le service se faisait sur la Guerrière comme en présence de l'ennemi, l'équipage portait le poignard; un département d'infanterie de marine renforcé de quelques gardes chiourme, fournissait des sentinelles dans les faux pont de distance en distance, et, quand une bordée de prisonniers montait sur le pont, les gendarmes en destination des colonies, faisaient faction le pistolet au poing et le sabre au côté.

Machefer, qui, dans le fort, avait proposé de s'entendre pour, lorsqu'on serait en pleine mer, surprendre l'équipage, le massacrer, s'emparer du transport, et forcer les matelots survivants à conduire dans un port de la libre Amérique, ne pouvait comprendre ces mesures de défiance envers lui et ses compagnons: un troupeau de doux agneaux conduits à la boucherie par les féroces sbires d'une tyrannie sans entrailles. Druchon, le voyou parisien, ce

type des ignobles gamins qu'il est de mode de flatter dans une certaine presse, et qui, aux jours de son opulence, ne fumait que les bouts de cigare ramassés sur les trottoirs, se plaignait amèrement de la lésinerie d'une administration assez avaricieuse pour ne distribuer, à des passagers de son mérite, que cent grammes de tabac tous les huit jours; mais ce qui portait le comble à son indignation, c'est que le despote commandant le forçât de se laver chaque matin, de changer de vêtements une fois par semaine, de faire usage de savon, et enfin de brosser énergiquement ce que les ciseaux du perruquier avaient épargné de sa dégoûtante chevelure rousse.

La propriété lui était antipathique, et il ne supportait pas qu'on eut la barbarie de l'imposer par la force à un vrai républicain radical.

Chacun apportait ses griefs; les uns se plaignaient d'avoir à rouler leur hamac, d'autres de manque d'espace sur le pont, ceux-ci d'être réveillés par le bruit des manœuvres, ceux-là d'avoir trop d'air, quelques-uns d'en manquer absolument. La machine était trop bruyante, la cuisine trop chaude, le sifflet trop aigu, la viande pas assez fraîche, les repas moins copieux qu'à l'hôtel de ville, enfin la promenade en mer manquait complètement d'agrément.

(A suivre.)

SOMMAIRE

Revue générale. M. Emile Girardin. Journaux et Revues de Montréal. Histoire naturelle. FEUILLETON.—Les compagnons du désespoir.—[4 suite.] Les journaux d'agriculture. Comité des bills privés. Le comité exécutif aux académies. Débats parlementaires. Europe. Amérique. Le futur hôtel à Québec. Incoorrections de langage. Petites nouvelles. Notes commerciales.

ANNONCES NOUVELLES

Excursions à prix réduits.—D. Pottinger. J. F. Arel, successeur de Arel & Cie. Chemin de fer Q. M. O. & O.—L. A. Sénécal. Graine de semence.—J. B. Renaud & Cie. Théop. Dussault, tailleur. Jos. Gauthier & Frère, peintres décorateurs. Reçu nouvellement.—Gingras & Langlois.

CANADA

QUÉBEC, 19 MAI 1881

Des journaux d'agriculture

L'importance de ces publications agricoles n'a jamais été contestée par personne et ne saurait l'être. Il en est tout autrement, paraît-il, des journaux politiques, dont l'abondance est plus funeste qu'utile à nos populations. Mais en agriculture, on ne saurait guère tomber dans l'hétérodoxie religieuse, et les gazettes qui se dévouent carrément aux intérêts moraux et matériels du cultivateur, fusent-elles légion, seront toujours bien vues et très utiles. Elles se complètent entre elles, comme il est arrivé depuis que la province de Québec a ses deux journaux agricoles, la Gazette des Campagnes et le Journal d'Agriculture. Les rédacteurs sont tous deux des hommes pratiques, pleins d'amour et de dévouement pour la cause agricole. Le Journal est donc de cette force de vie matérielle empruntée au gouvernement; nous n'y trouvons rien à redire, au contraire, c'est l'organe officiel du département de l'agriculture, et il ne saurait être question de supprimer à un journal distribué gratuitement l'allocation qui fait sa force. Le Journal du reste est donné en tous points de ce que le public attendait de lui, et nous sommes persuadé qu'il ne dégènera pas sous l'abile direction de M. E. A. Bernard et de ses savants collaborateurs.

Mais si d'un côté tous nos vœux sont remplis, il y a une chose qui nous a frappé en lisant dernièrement une page des comptes publics, c'est le mince, trop mince crédit alloué à la Gazette des Campagnes. Cette humble feuille, fondée il y a déjà vingt ans, au prix des plus grands sacrifices de son propriétaire, M. F. H. Proulx, a fait un bien immense à notre classe agricole. Une preuve que cette revue est bien propre à rendre des grands services, c'est qu'elle fournit surabondamment à tous nos grands journaux qui portent quelque intérêt aux cultivateurs. Qu'on prenne le soin de feuilleter les journaux français du Canada et même des Etats-Unis, et on se rendra facilement compte de nos dires. Il n'est pas un seul d'entre eux qui n'est pas servi à ses lecteurs des articles tirés de la Gazette des Campagnes. Voilà un témoignage des plus flatteurs et qui ne pourrait être adressé avec autant d'apropos aux journaux qui s'occupent exclusivement de matières scientifiques et autres.

Il est donc du devoir de la Législature d'encourager ce journal avec plus de soin qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent. Il aurait plus d'utilité encore, si elle avait les ressources suffisantes pour mettre chaque semaine devant les yeux de ses lecteurs une ou deux gravures, suivant en cela le bel exemple que lui fournit le Journal d'Agriculture. Ainsi donc nous croyons que le subsidie annuel devrait être au moins doublé, c'est-à-dire \$800 au lieu de \$400. Que tous les députés qui portent de l'intérêt à leurs commettants, la plupart agriculteurs, et ils partageront notre avis, c'est sûr.

Les malles de l'ouest excepté celles des Trois-Rivières et de Montréal ne sont plus transportées par le train du soir du chemin de fer du Nord. Nous constatons même que depuis plu-

sieurs jours, les journaux de Montréal nous arrivent par le Grand-Tronc à 9 heures a. m. quand d'après l'ancien mode de transport, nous avions l'avantage de recevoir ces mêmes journaux à 8 heures du matin. Inutile de dire que le public souffre et se plaint de ces retards que le gouvernement fédéral pourrait facilement empêcher.

Comité des bills privés

Le comité des bills privés s'est réuni ce matin, et s'est occupé du bill de l'Université Laval. Après l'exposition de la question par M. le recteur de l'Université Laval, M. Pagnuelo, un des avocats de ceux qui font opposition à ce bill, a fait une exception aux formalités qui, suivant lui, sont défectueuses.

Les avis donnés pour la présentation de ce bill ne contiendraient pas les mêmes termes, les mêmes mots qui sont employés dans le corps du bill. M. Lacoste, avocat de l'Université-Laval, soutient une opinion contraire et prétend que les avis donnés sont suffisants.

Après discussion, il a été décidé que les avis donnés étaient suffisants.

La discussion se continue maintenant sur le mérite de la question au moment où nous mettons sous presse.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs à la première page sur le petit tableau des journaux parus à Montréal depuis l'introduction de l'imprimerie en cette ville; ce travail de compilation et de recherche que nous devons à notre ami M. Horace Tétu, est aussi complet qu'on pourrait le désirer. Il fera suite à "l'histoire des journaux de Québec," ouvrage paru il y a déjà quelques années.

Le Comité Exécutif aux Académies

Amis et chers compatriotes,

Depuis plus d'un siècle la population acadienne-française enveloppée du sombre voile de l'ignorance, languissait péniblement sur le sol défriché par ses valeureux ancêtres, et subissait les dédains de ses vainqueurs. Traité avec mépris, considérée comme une race inférieure, froissée dans ses sentiments les plus chers, paralysée dans ses plus légitimes aspirations, elle courbait tristement son noble front sous le joug d'une force majeure et subissait les conséquences de circonstances impérieuses, indépendantes de sa volonté.

Mais dans ces dures et fâcheuses épreuves, jamais elle ne désespéra de la légitimité et de la sainteté de sa cause. La conscience de ses droits lui fit toujours croire au succès de ses légitimes efforts. Cette persévérance, peut-être unique dans l'histoire des peuples malheureux, voit ses efforts couronnés de succès. Ce petit peuple secoue vaillamment le joug asservissant de l'ignorance et du quasi-esclavage où il s'étiolait et prend courageusement sa place au soleil de l'intelligence et du progrès. Frémissant au glorieux souvenir de l'invincible courage de ses valeureux ancêtres, et favorisé par des circonstances providentiellement heureuses, il s'appête à sortir de l'ornière où il languissait depuis trop longtemps, il réclame la place qui lui est due au sein de la nation.

Grâce à nos maisons d'éducation, nos jeunes gens, soutenus et fortifiés dans leurs nobles aspirations et sagement dirigés dans les lumineux sentiers du progrès intellectuel, arrivent rapidement et en grand nombre aux professions les plus honorables de la société, positions, qu'ils honorent autant par leur science que par la noblesse de leur conduite. Ce sont ces vrais amis de leurs compatriotes réunis en comité d'organisation, à Shédiac, afin de mettre à exécution la grande et patriotique résolution de la convention acadienne réunie à Québec, l'an dernier, qui font appel à tous leurs co-nationaux, les priant instamment de se faire représenter à la convention acadienne devant se réunir au collège St-Joseph de Memramcook le 20 juillet prochain, dans le but de cimenter l'union indispensable qui doit faire des Acadiens-français un peuple affirmant son existence et sa force, ami du progrès et sérieusement soucieux de son avenir. Trop longtemps on a semblé nous ignorer, pour nous la force a primé le droit, il est temps de faire valoir nos titres à une égalité de justice que le sens droit et pratique de nos vainqueurs ne saurait nous refuser plus longtemps.

A l'œuvre donc, chers compatriotes, formez vos comités d'organisation particuliers, choisissez sans retard vos délégués à la convention générale du 20 juillet, réunie au collège St-Joseph de Memramcook, venez passer quelques jours sous le toit hospitalier de cette noble Institution, source première de notre renaissance intellectuelle. Que la Nouvelle-Écosse, le Cap Breton, Arichat, la Baie Ste-Marie, l'Île du Prince-Édouard, les Îles de la Madeleine, nous envoient leurs

représentants avec lesquels nous serons si heureux de fraterniser et de lier une amitié forte et indissoluble, cimentée par ce qui y a de plus sacré, l'amour de notre foi et de notre chère Acadie.

Pour le comité exécutif de la Convention Acadienne Française, P. A. LANDRY, Président.

Shédiac, ce 10 mai 1881.

DÉBATS PARLEMENTAIRES

Mercredi, 18 mai 1881.

Le Président ouvre la séance à 8 heures.

Plusieurs pétitions sont présentées et déposées sur la table du Greffier, entre autres les suivantes:

De Sa Grandeur l'Archevêque de Québec et autres, de la cité de Québec,—de Régis Marquis et autres, de la paroisse de Sainte-Famille,—de Prudent Blais et autres, de la paroisse de Sainte-Pétronille,—de F. X. Lévesque et autres, de la paroisse de Sainte-Famille,—de Pierre Duclos et autres, de la paroisse de Saint-Tite,—et de Philippe Paré et autres, de la paroisse de Saint-Joachim; demandant respectivement la passation de l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix.

De Joseph V. Brin et autres, de Saint Marc,—de A. E. Gervais et autres, de la paroisse de Contrecoeur,—du Révérend J. S. Théberge et autres, de la paroisse de Saint-Augustin,—de P. Valois et autres, de la paroisse de Sainte-Scholastique,—de Philippe Mayer et autres, de la Pointe du Lac,—du Révérend P. Aug. Roberge et autres, d'Yamaska,—de A. Rochon et autres,—de J. A. Champagne et autres, tous de la cité de Hull,—de J. Bourdon et autres,—de V. L. Couturier et autres, tous de Montréal,—de André Gauthier et autres,—de Alphonse Bernier et autres,—et du Révérend J. C. Alfred Desnoyers et autres, tous de la paroisse de Saint-Pie,—du Révérend M. Proulx et autres, tous de la Hamelin et autres, de Saint-Janvier,—et de T. Chamand et autres, de Saint-Sauveur; demandant respectivement que le bill concernant l'Université-Laval ne devienne pas loi.

Interpellations au ministre.—Et réponses.

Par l'honorable M. Langelier (Port-neuf).—Si le gouvernement a l'intention de présenter à cette session un bill pour restreindre le nombre des licences pour la vente des liqueurs spiritueuses, conformément aux nombreuses pétitions présentées à cette Chambre?

Réponse de l'honorable M. Robertson.

Le gouvernement n'a pas l'intention d'introduire d'amendements à la loi des licences à cette session.

Par M. BOUTILLIER.—Est-ce l'intention du gouvernement de nommer une personne pour payer les propriétaires des terrains requis pour la construction du chemin de fer Montréal, Portland et Boston, sur et à même les subsides encore dus par le gouvernement au dit chemin; si non, quel moyen le gouvernement se propose-t-il de prendre pour faire payer les terrains en question?

Réponse de l'honorable M. Lynch.

Ce n'est pas l'intention du gouvernement de nommer à présent une telle personne. La compagnie a reçu ordre de régler avec les propriétaires les réclamations d'après la loi; et s'ils ne le font pas, le gouvernement déterminera plus tard la procédure de cette affaire.

Par M. Préfontaine.—Est-ce l'intention du gouvernement de soumettre à cette Chambre pendant la présente session un bill pourvoyant à l'abolition des barrières de péage sur le parcours des chemins sous le contrôle de la commission des chemins à barrières dans l'Isle de Montréal?

Réponse de l'honorable M. Chapleau.

Non.

Par M. PRÉFONTAINE.—Est-ce l'intention du gouvernement de donner à l'avenir des instructions spéciales aux employés du Trésor, quant au paiement des comptes des officiers-rapporteurs; en faisant préparer des chèques pour le montant des comptes de chacune des personnes mentionnées dans les comptes des dits officiers-rapporteurs, les dits chèques payables à l'ordre respectif des dites personnes?

Réponse de l'honorable M. Robertson.

Le gouvernement ne se propose pas de faire des changements dans le système de payer les dépenses d'élections.

Par M. Gagnon.—Le gouvernement fait-il de l'adoption des résolutions maintenant devant la Chambre, pour transférer le chef-lieu du district de Kamouraska, du village de Kamouraska, à Fraserville, une question ministérielle ou une question libre, c'est-à-dire une question à laquelle le sort du gouvernement est lié?

Réponse de l'honorable M. Chapleau.

Le gouvernement a introduit des résolutions concernant le changement du chef lieu du district de Kamouras-

ka, et demandera le concours de cette Chambre pour leur adoption.

M. GAGNON.—Le nommé Dérifentemma Zéphirin Gaultier, contre lequel le grand juré, district de Richieu, le 20 janvier 1880, trouvé fondés cinq actes d'accusation, dont un pour "obtention d'un endossement sous de faux prétextes," un pour "obtention d'argent sous de faux prétextes," et "trois pour détournement et qui n'a pas encore subi son procès sur ces actes d'accusation, est-il le même Dérifentemma Zéphirin Gaultier qui agitait comme substitut du Procureur-Général, aux termes criminels dans le district de Richelieu, en janvier et juillet 1880 et janvier 1881?

Réponse de l'honorable M. Loranger.

Le gouvernement a jugé qu'il n'était pas à propos de donner suite à ces poursuites.

M. GAGNON. Le nommé Antoine Olivier Théophile Beauchemin qui a agi comme substitut du Procureur Général à St-Hyacinthe, en janvier et juin 1880, et en janvier 1881, est-il le même Antoine Olivier Théophile Beauchemin qui a été accusé, devant la cour criminelle du district de Bedford des crimes de faux et de parjure?

Réponse de l'honorable M. Loranger.

Ce monsieur a été l'objet d'une poursuite que la cour a rejetée.

L'honorable M. Loranger propose, que le rapport du comité général sur certaines résolutions pour changer le chef lieu du district judiciaire de Kamouraska, soit reçu.

M. Gagnon propose en amendement, que le rapport du comité soit reçu d'hui en six mois.

Et le dit amendement étant mis aux voix, est rejeté sur division.

Notes commerciales

La dernière invention dans la falsification de substances propres à l'alimentation est le mélange de la coque de noix de coco moulue au café et aux épices. Après que l'intérieur de la noix a été extrait pour la fabrication du coco desséché, les coquilles sont vendues et utilisées.

Le "Grocer" de Londres (Ang.) dit qu'un nouveau procédé de griller le café a été mis en usage par lequel la perte en poids entre le café vert et le café grillé est réduite de 8 pour cent. Ce procédé pour lequel des patentes ont été prises dans tous les pays consiste dans le grillage en vase clos, sous une pression atmosphérique, retenant non seulement les éléments constitutifs du grain, mais aussi concentrant leurs qualités essentielles et gardant un poids qui jusqu'alors était perdu par l'évaporation. Une grande compagnie a été formée pour l'exploitation du brevet.

M. Thos. Robertson a commencé à Barrington, Nouvelle Ecosse, l'établissement d'une manufacture pour l'extraction de l'huile du poisson rejeté de la consommation. C'est la première entreprise de ce genre dans la Province et une qui paraît devoir être d'un grand secours aux pêcheurs en leur donnant un débouché pour les poissons huileux qu'ils ne pouvaient utiliser. Après que l'huile a été extraite, le résidu est desséché et expédié aux Etats-Unis où il est employé dans la fabrication d'un engrais.

L'exportation des chevaux de Montréal pour les Etats-Unis s'est élevée pour les mois d'avril à 1211 animaux coûtant \$126,688, contre l'exportation de 1281, coûtant 118,527 pendant le mois précédent. L'exportation totale depuis le 28 janvier au 30 avril se monte à 3,697 chevaux d'une valeur de \$355,063.

EUROPE

FRANCE. Paris, 18, 1881.—Le ministre des affaires étrangères a fait connaître à l'ambassadeur près de la Porte, que le crime de Midhat pacha étant contre le droit commun, le coupable devait être livré; Midhat a été remis aux autorités.

Il y a des difficultés dans les relations diplomatiques à Tunis, parce qu'on ne connaît pas officiellement les conditions du traité.

ANGLETERRE. Londres, 18 mai 1881.—A une assemblée de la Ligne à Dublin, on a applaudi le projet d'une suspension générale des paiements ue fermes.

L'archevêque Croke, parlant au peuple à Mullinahone, recommande de ne rien faire contre les lois, et de ne pas offenser la police ni la troupe, il espère que l'agitation légale suffira pour faire de l'Irlande un pays heureux et prospère.

Sur sa demande, M. Dillon a quitté l'infirmerie et a été placé dans une cellule.

RUSSIE. St-Petersbourg, 18 mai.—Le général Ignatieff, successeur du général Melikov, a envoyé une circulaire aux gouverneurs des provinces, sur la police intérieure de l'empire.

ALLEMAGNE. Berlin, 18 mai.—Des bruits inquiétants s'étant pro-

duits, le séjour de l'empereur Guillaume à Viesbaden a été abrégé; le train impérial a traversé rapidement Francfort, et est arrivé à Berlin lundi soir.

Un certain nombre de socialistes de Leipsick vont être expulsés.

A Woloska, sur la frontière, les juifs ont été attaqués par la populace, et toutes leurs maisons ont été détruites; 330 familles se sont répandues dans la Galicie autrichienne.

ITALIE. Rome, 18 mai.—Le nouveau ministère est reconnu comme ayant des idées larges; mais un appel au pays par de nouvelles élections paraît inévitable.

Le parti républicain fait opposition. Hier, une manifestation hostile s'est produite à Milan; la troupe a dû charger, et plusieurs personnes ont été blessées. Florence a vu s'élever des barricades, et des démonstrations d'opposition se sont produites à Rome, à Naples et à Pise. La garde du palais du Roi a été doublée.

AMÉRIQUE

La population de Cuba réclame son autonomie sous le drapeau espagnol, comme se trouve le Canada sous le drapeau anglais.

Deux secousses de tremblement de terre se sont fait sentir dans le New-Hampshire.

En diverses parties de l'Etat de New-York, les produits de la culture ont été ravagés par des armées de vers.

Le futur hôtel à Québec

On est sur le point de construire à Québec un hôtel qui sera le plus beau et le plus grand de tout le Canada. Les plans, qui ont été préparés par M. John A. Wood, architecte de Québec, ont reçu l'approbation de la princesse Louise, à qui ils ont été soumis, et les travaux de construction commenceront ce printemps. L'hôtel sera terminé et ouvert au public pendant l'été de 1882. Québec est la Mecque d'un grand nombre d'américains pendant les mois de l'été; ses souvenirs historiques, ses fortifications et les nombreuses curiosités naturelles que l'on rencontre dans les environs sont si intéressantes, que cette construction causera un agréable plaisir aux personnes avides d'amusements. Le nouvel hôtel portera le nom de "princesse," et sera bâti entre la place d'Armes, les Jardins du gouverneur et la terrasse Frontenac. Cette dernière est plus élevée que les tours du pont de Brooklyn.

De cette terrasse on a devant soi un des plus beaux points de vue de l'univers. Au nord on contemple le majestueux St-Laurent, au milieu duquel s'élève l'île d'Orléans, célèbre par ses beautés. A notre droite, sur le coté opposé du fleuve, se dresse le promontoire de Lévis, avec sa longue rangée de fortifications, les plus considérables de l'Amérique du Nord; à notre gauche, la petite rivière St-Charles, et un peu plus loin, une magnifique cote couverte de maisons nettes élégantes; cette cote s'élève graduellement jusqu'aux chutes de Montmorency, distance de six milles. En arrière de nous, on voit la citadelle qui domine d'une centaine de pieds le point d'observation où nous nous trouvons.

Le plan de l'hôtel présente la forme d'un I, avec deux ailes au nord et au sud. L'édifice sera construit en briques à sept étages de hauteur; les ailes n'auront que 6 étages.

Le tout sera surmonté d'un toit français avec deux dômes de 121 pieds de haut et quatre tourelles d'où nous pourrions contempler le plus beau panorama du monde. L'édifice aura deux façades principales, l'une du côté du St Laurent et l'autre du côté de la Place d'Armes. La longueur de l'édifice sera de 228 pieds et sa hauteur de 145. Trois grands parterres orneront les abords de l'édifice. Voici les dimensions: Du côté du St Laurent, 228 pieds sur 22; Place d'Armes, 122 pieds sur 20; St Charles, 11 pieds sur 17 pieds. Les principales portes d'entrée seront sur la Place d'Armes et la terrasse Frontenac, tout à fait semblables à celles du Grand Union à Saratoga.

Le Times nous donne ensuite une description de l'intérieur, et termine en nous disant que le propriétaire de l'hôtel sera M. Willis Russell qui a administré l'hôtel St Louis et Russell house à Québec pendant plus de 20 ans.

Le coût des travaux et du mobilier est évalué à \$500,000

Incoorrections de langage

relevés dans les journaux

120. Ne dites pas: une majorité considérable est assurée à un sujet d'amendement à la loi des élections;—dites: à un projet d'amendement...

121. En français, le mot couyer ne s'écrit plus avec un i, mais avec un y; de même, le mot lie ne s'écrit plus iste, mais ile.

122. n'écrivez pas: correspondance échangée entre le gouvernement ou aucun de ses membres, avec aucunes personnes du comté de Napierville...;

écrivez: correspondance échangée par le gouvernement ou l'un de ses membres avec diverses personnes du comté de Napierville...

Le mot aucun signifie pas un seul; on ne doit donc pas l'employer pour l'un quelconque, quelqu'un, quelques uns, plusieurs, certains, divers.

Les mots entre et avec ne vont pas ensemble; ainsi, au lieu de: entre le gouvernement avec diverses personnes, il faut dire: entre le gouvernement et diverses personnes,—ou bien: par le gouvernement avec diverses personnes.

123. Au lieu de dire: un octroi à être accordé au collège de Sorel,—dites: un octroi en faveur du collège de Sorel,—ou bien: un octroi demandé pour le collège de Sorel.

124. Ne dites pas: le gouvernement s'est-il engagé de faire passer une loi à ce sujet?—dites: le gouvernement s'est-il engagé à faire passer une loi à ce sujet?

125. Au lieu de dire: quel montant sera affecté à cette construction?—dites: quelle somme sera affectée à cette construction?

On dit: le montant d'un compte, le montant des dépenses, le montant des revenus; cela signifie le total du compte, des dépenses, des revenus.

126. Ne demandez pas à la Chambre d'approprier et de voter les sommes d'argent nécessaires pour une construction;—demandez-lui simplement de voter les sommes nécessaires à cette construction.

Le mot sommes désigne suffisamment les valeurs monétaires.

Le mot approprier signifie nettoyer, mettre en état de service; ce mot ne peut donc s'employer dans le cas ci-dessus.

Petites nouvelles

FÊTE DE LA STE-ENFANCE.—Ce matin, à la Basilique, M. le curé Auclair, a dit la messe et donné le sermon à l'occasion de la fête de la Ste-Enfance.

La quête pour l'œuvre de la Ste-Enfance a été faite dans l'église par des jeunes enfants de sept à huit ans, dont voici les noms: M. Edmond de Salles Laterrrière avec Dlle Rosalie Casgrain, fille de M. P. B. Casgrain, député de l'Islet, M. Raoul Shehyn avec Mlle Juliette Garneau, fille de Mde Vve Prudent Garneau, M. Jules Hamel, fils de M. Adolphe Hamel, de la maison Hamel & Frères avec Mlle Cécile Gagnon, enfant de M. Gustave Gagnon, et M. Louis Lemoine, enfant de M. D. Lemoine avec Mlle Georgiana Lefebvre, enfant de M. G. Lefebvre chez M. Beaudet & Chénic.

Il y en ensuite consécration à l'enfant Jésus faite par huit jeunes filles habillées de blanc dont voici les noms: Delles Armandine Lamontagne, Marie Louise Trudelle, Marie Louise Langlois, Elise Déry, Alice Hardy, Laure Boucher, Alma Côté, du faubourg St-Jean-Baptiste, et Dorilda Drolet de St-Roch.

MUSIQUE.—Demain soir, le corps de musique de la Cité et 9ème bataillon jouera sur la place Jacques-Garrier, de 8 à 10 heures si le temps le permet.

CERCLE CATHOLIQUE.—M. F. X. Drouin, avocat, a donné hier soir sa conférence devant le Cercle, sur la loi morale. Il a traité son sujet avec beaucoup d'éloquence et d'habileté, et nous espérons pouvoir donner prochainement une analyse de ce magnifique travail.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION.—Nous avons reçu ce matin une brochure intitulée: Une réponse à l'Université-Laval.

Nos remerciements à qui de droit.

CALENDRIER.— Québec, le jeudi 19 mai 1881, 22e jour de la Lune. Il y a eu pleine lune le vendredi 13 mai, à 5 heures 39 minutes du soir.

Le jour dure 15 heures 7 minutes, et la nuit 8 heures 53 minutes; le Soleil se lève à 4 heures 23 minutes, passe au méridien à midi moins 4 minutes, et se couche à 7 heures et 30 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 63 degrés et 2 dixièmes.

La Lune s'est levée à 11 heures 52 minutes du soir, a passé au méridien ce matin à 5 heures et 05 minutes, et s'est couchée à 10 heures 05 minutes; elle se lèvera à minuit 21 minutes.

DÉPART.—M. Joseph Maire, autre fois dans le journalisme à Montréal, et l'un des traducteurs français du Hansard, à Ottawa, pendant la dernière session, part samedi, pour la France par le Parisian, de la ligne Allan.

Madame Maire accompagnera M. Maire, lequel doit se fixer à Paris où il va faire partie de la rédaction du journal Le Temps.

Nous souhaitons à M. et Mad. Maire, un heureux voyage.

FEU D'ARTIFICE.—C'est l'intention du club Thistle de faire un magnifique feu d'artifice, le jour anniversaire de la naissance de la Reine, sur son terrain, Grand Allée. La fanfare du huitième bataillon jouera pendant la soirée.

FROMAGERIES.—La fabrication du fromage dans la Province augmente considérablement. A St-Joseph de la Beauce, deux fromageries vont être mises en opération cet été. L'une d'elle fonctionne déjà depuis un an.

L'an dernier la première a vendu, sur le marché de Montréal, 30,000 livres de fromage, à 11 et 12 centins, qui ont été exportées en grande partie.

ENTREPRENANT.—Il paraît que la semaine dernière, un riche citoyen a offert de bons avantages aux capitalistes qui désirent établir une manufacture de coton, laine ou tapis. Il offre de donner un terrain et prendre \$25,000 d'actions pourvu que \$150,000 additionnelles soient souscrites.

Il y aura probablement une assemblée publique à ce sujet, à l'Echange de Québec.

HABILLEMENTS DE LA POLICE.—Les hommes de police de la cité ont commencé à recevoir leurs nouveaux habillements pour le printemps et l'été. Ces habillements, en serge militaire bleue foncée, sont faits d'après le même modèle des habillements de la police de Londres. Ces nouveaux accoutrements, très bien

exécutés par M.L. T. Dussault, marchand tailleur, rue St-Joseph, St-Roch, donnent aux hommes de police une apparence toute martiale.

L'ARROSEMENT DES RUES.—Les marchands de la rue St-Joseph se plaignent de la poussière qui gâte tous leurs étalages, et ils demandent à grands cris l'arrosage des rues par la brigade.

STEAMER "OTTER".—Hier soir à 10 heures le "Otter" est parti pour se rendre jusqu'à la Pointe-aux-Ésquimaux. Il doit prendre à son bord, à l'Islet, une cinquantaine de personnes qui descendent à la Rivière Moisie pour y faire la pêche au saumon.

PROGRÈS.—L'industrie de la fabrication des fromages se développe avec un progrès toujours croissant. Nos cultivateurs en retirent de jolis profits et ceux qui placent leur capital trouvent un encouragement suffisant.

C'est ainsi qu'à St-Joseph de la Beauce, deux fromageries vont être en opération pendant l'été dans lequel nous entrons. L'une fonctionnera depuis un an. Elle a pour gérant M. Thomas Lambert.

ARRIVÉS AUX HOTELS.—Au Mountain Hill House, Québec, 19 mai 1881.—MM. Herbert Ross, St-Nicholas Mills; S. Bertrand, St-Mathieu; E. Bertrand, Montréal; V. Lamarche, do; J. H. Forget, do; L. Forges, do; Narcisse Forest, do; P. Cardin, Yamaska; Louis Pelletier, Drummondville; Louis Despaies, Bécancour; H. M. Bedard, Belœil; J. S. Gernain, Port Hope; W. G. Orkney, Québec; A. Fournier, N. P. St-Raphaël; A. T. Colette, St-Luc; O. H. Shroder, Trois-Rivières.

LES PILULES ET ONGUENT D'HOLLOWAY.—Avec les changements de température viennent plusieurs maladies qui peuvent être combattues avec avantage par l'onguent et les pilules d'Holloway. On se sert de l'onguent pour frotter à l'extérieur les parties du corps malades et on se sert des pilules à l'intérieur. Ces remèdes sont utiles dans les maladies du foie et de l'estomac. Pour la guérison du mal de jambes, blessures, scrofules, affections scorbutiques, l'onguent produit des résultats surprenants.

Repos et confort pour les malades LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins, etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

Mères! Mères! Mères! Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis.

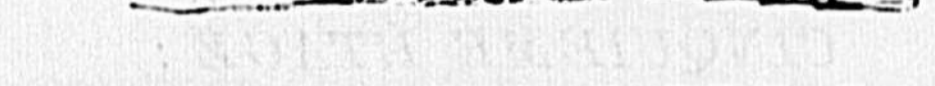
Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poumons incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnant un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrouements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médecines. En vente à 25 cents la boîte partout.

HOLT & DEAN, COURTIERS, Agents Financiers et Comptables, No. 88, Rue St-Pierre. Biens fonds achetés et vendus; Hypothèques, Crédits de Banque, Avances sur connaissements, Reçus de magasins de douane, Billets d'échange, etc., etc., négociés. Les comptes sont examinés, vérifiés et balancés.

DERNIÈRES QUOTATIONS. Québec, 18 Mai 1881.

Table with columns: STOKS, Demandé, Offert, Dernier dividende par an. Lists various banks and stocks like Banque de Québec, Union, Nationale, etc.

Stocks achetés et vendus pour argent comptant et à terme.



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O. CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE LUNDI, 16 MAI 1881. Les trains partiront comme suit :

Table with columns: MIXTE, MALLE, EXPRESS. Lists departure times for routes to Ottawa, Joliette, etc.

Trains Locaux entre Aylmer. Les trains quittent la Gare du Mile-End, dir. minutes plus tard. Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars Palais et des Chars Doroitos élégants sur les Trains de Nuit.

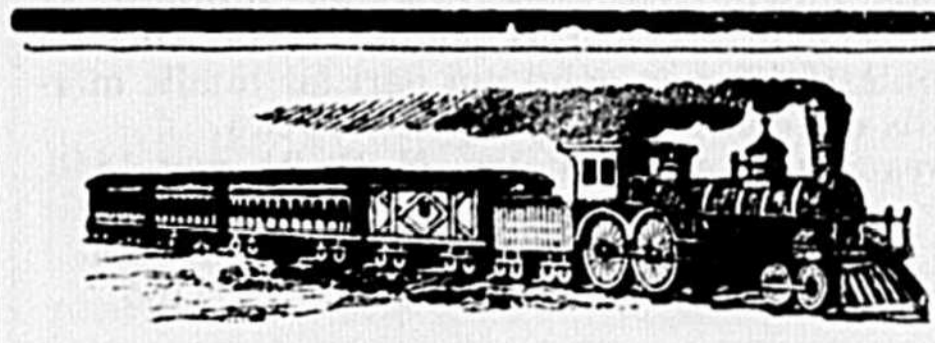
Différentes causes, l'âge avancé, les soucis, la maladie, les déceptions et la prédisposition héréditaire, tendent à rendre les cheveux gris, et chacune de ces causes en détermine la chute prématurée. L'Ayer's Hair Vigor rend aux cheveux devenus gris ou fanés leur couleur naturelle, brune, blonde, châtain ou rouge. Il adoucit le cuir chevelu en le nettoyant et en lui donnant une action saine.

Heure de la marée haute à Québec. Mai. Matin. Soir. Lundi... 16 7 43 8 04. Mardi... 17 8 28 8 51. Mercredi... 18 9 15 9 40. Jeudi... 19 10 06 10 34. Vendredi... 20 11 02 11 33. Samedi... 21 0 05 0 39. Dimanche... 22 1 10 1 46.

ARRIVAGES AU QUAI RENAUD. Québec, 19 mai 1881.

Golette J. C. Bridges, D. Chouinard, Rimouski, —lest. M. Arthémise, Jos. Deslaurier, Rivière du Loup, —futailles vides. M. Adélaïde, Ed. Verret, Cacouna, —lest. M. Elizabeth, F. Tremblay, Ile aux Cou-dres, —patates. N. D. de la Garde, Alf. Vigneau, Natasquan, —huile.

DÉCÈS Au faubourg Saint-Jean, mercredi matin, le 18 du présent, à l'âge de 78 ans et 7 mois, dame Angélique Jacques, veuve de feu Louis Lamongagne. Ses funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures. Le convoi partira de sa demeure, No 114, rue Saint-Olivier, à 7 heures. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL. Fete de la Reine!

EXCURSIONS A PRIX REDUIT! DES billets d'excursion et retour seront émis au prix d'un voyage de première classe les 21, 23 et 24 mai, de toutes les stations sur la ligne à toute autre station.

F. X. LEPAGE, MARCHAND DE NOUVEAUTÉS Rue de la Couronne SAINT-ROCH.

Nouvelles Importations consistant en 30 caisses de Chapeaux, Drap noir, Tweeds de toutes sortes et de tout prix, Valises, Manteaux, etc., etc.

Reçu Nouvellement. UN approvisionnement frais d'eau minérale de la célèbre source St-Léon, en vente en gros et en détail au magasin de GINGRAS & LANGLOIS.

THEO. DUSSAULT, Tailleur, RUE DU PONT, ST-ROCH, QUÉBEC.

MAISON GAULT BROS, MONTREAL, Salle d'échantillon A l'ancien HOTEL BLANCHARD, L. P. Pelletier, Agent.

Tapis! Tapis! Tapis! Tapis Tapissérie, Tapis Ecossais, Tapis Hollandais, Tapis Impérial, Tapis de Bruxelles, Tapis d'escalier, Nattes Napier, Nattes Cocoa, Nattes Manille.

R. P. VALLEE, AVOCAT, BUREAU:—No 74, Côte Lamontagne, [près de MM. Hamel & Frère].

JOS. GAUTHIER & FRERE PEINTRES-DECORATEURS TOUT en remerciant le public de l'encouragement qu'il lui a donné, les soussignés profitent de l'occasion pour annoncer qu'ils ont transporté leurs ateliers au

MAISON J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

AU COMPLET. L'assortiment considérable de Nouveautés est maintenant complète

Au Bon Marche Coin des Rues St-Jean et Collin, Haute-Ville

ACHETEURS, si vous voulez sauver VINGT PAR CENT donnez vous la peine de visiter ce magasin avant de faire VOS ACHATS AILLEURS.

N. GARNEAU. Québec, 2 mai 1881.

Maisons Spéciales pour Fouritures aux Etablissements Religieux VINS DE MESSE CREDIT PAROISSIAL HUILE D'OLIVE

APPROUVÉ par Sa Grandeur Mgr MONTREAL C. B. LANCTOT. HUILE pour les SANCTUAIRES

DE MONTREAL IMPORTATION FABRICATION DE DE

Says Noirs Calices, Ciboires, Burettes, Ostensoirs, Chandeliers, Lampes, Encensoirs, Bénitiers, Fontaines à Baptême, Charabrie, Or frè vre rie, Chapelets, Médailles, Fleurs artificielles, Lustres à cristaux, Candélabres, Encens, Harmoniums, Etc.

Statues Religieuses en Plâtre et Carton-Pierre, Décoration d'église, Vitraux, Chemin de la Croix, Transparentes pour intérieur d'église, Peintures religieuses, Broderie, Châublerie.

—SPÉCIALITÉ— Drapaux, Bannières, Insignes, Etc. Aube Purificateires Lavabo Lingerie pour église

Une Visite à mes Ateliers est respectueusement sollicitée. Québec, 31 décembre 1880—1 an.

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, CAPITAL \$5,000,000

Président: L'Hon. E. DUCLEUC, sénateur, (Paris) Vice-Président: L'Hon. J. A. CHAPLEAU. Administrateurs pour la Division de Québec: L'Hon. E. T. PAQUET, L'Hon. ISIDORE THIBAUDAU, ELISÉE BEAUDET, ECUYER, M. P. P. Commissaire-Censeur: FRANÇOIS VÉZINA, ECUYER.

Directeur pour la même Division: ELISÉE BEAUDET, ECUYER, M. P. P. Chef de Bureau: L. N. CARRIER, ECUYER. Banque de la Société: LA BANQUE NATIONALE. Bureau à Québec: EDIFICE DE LA BANQUE UNION 56, rue St-Pierre, en face du magasin de MM. Beaudet & Chénic.

LA SOCIÉTÉ fait des prêts hypothécaires, tant dans les villes que dans les campagnes, de pas moins de \$250, à long terme avec amortissement et à court terme sans amortissement. Les emprunteurs n'auront à payer ni frais d'administration, ni commission. Pour renseignements, s'adresser au Chef de Bureau, à Québec.

AVIS IMPORTANT! LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU CANADA, nous a fait un dépôt de leurs BILLETS "Tickets", sur toute leur ligne aussi que sur les lignes des Etats-Unis - billets aller et retour compris - au même prix qu'à leur bureau. Nous invitons le public de profiter de ce grand avantage.

LA MAISON J. B. Z. DUBEAU Change aujourd'hui de nom et s'appellera désormais MAISON DUBEAU & PROVOST

AVIS. Désireux de témoigner au public sa satisfaction pour le patronage distingué qu'il n'a cessé d'en recevoir, M. J. B. Z. DUBEAU a résolu de donner une impulsion nouvelle à ses affaires: à cet effet, il s'est assuré le concours de

M. J. B. PROVOST, que onze années d'expérience et une rare activité recommandent à la confiance du public. Amis de la maison, et vous tous qui aimez les bons effets, un bon marché qui défie la compétition, l'exécution ponctuelle de vos ordres, venez chez

DUBEAU & PROVOST, 62-64, rue de la Couronne, Saint-Roch. N. B.—On pourra communiquer avec la maison DUBEAU & PROVOST par le téléphone. Québec, 6 mai 1881—8f.

DOCTEUR CASGRAIN, CHIRURGIEN-DENTISTE, A transporté ses salles d'opérations à la HAUTE-VILLE, 17, RUE SAINT-JEAN, porte voisine de la BANQUE D'ÉPARGNES Québec, 2 mai 1881—3m.

AVIS. Le soussigné avertit toutes les personnes qui L doivent au REVD M. FRANÇOIS GAGNE, prêtre, ancien curé de Caspédia, et toutes celles qui ont quelque réclamation à faire contre le défunt, de s'adresser d'ici au 10 JUNE PROCHAIN, A Messire JACOB GAGNE Prêtre, Curé de Ste Brigitte de Maria, Exécuteur testamentaire. Québec, 3 mai 1881—1m.

SUCRE DE PAYS! ACHETÉ ET VENDU PAR J. B. RENAUD & CIE., 72 à 82, Rue St-Paul. Québec, 14 mai 1881. 111

JOS. GAUTHIER & FRERE PEINTRES-DECORATEURS TOUT en remerciant le public de l'encouragement qu'il lui a donné, les soussignés profitent de l'occasion pour annoncer qu'ils ont transporté leurs ateliers au

R. P. VALLEE, AVOCAT, BUREAU:—No 74, Côte Lamontagne, [près de MM. Hamel & Frère].

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

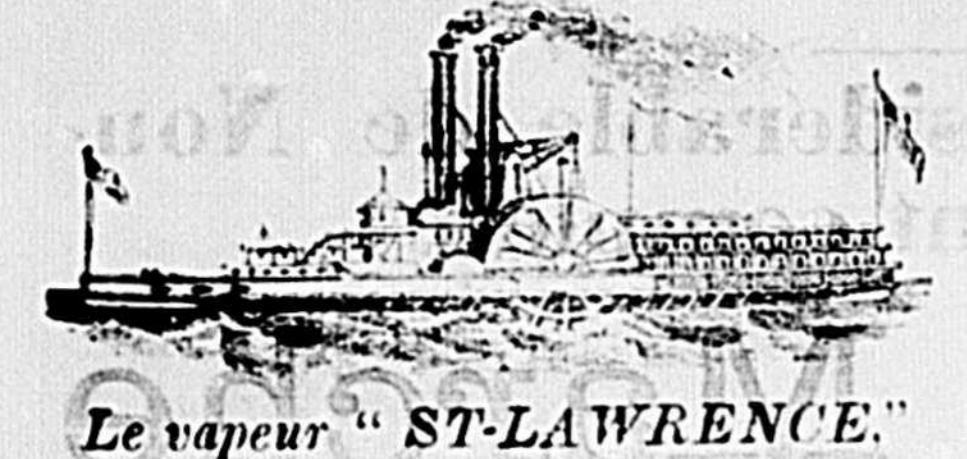
MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

MAISON Etablie en 1854. J. F. AREL, SUCESSEUR de AREL & CIE. ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains: pr gall.

La Compagnie de Navigation à Vapeur du ST-LAURENT



Le vapeur "ST-LAWRENCE" Capt. A. BARRAS... L'AISSERA le quai St-André, jusqu'à nouvel ordre tous les MARDI, à 8 HEURES A. M.



LIGNE ALLAN. Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallets CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

Table listing ship names, tonnage, and captains for the Allan Line, including Parisian, Sardinian, Circassian, etc.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la malle de LIVERPOOL, LONDONDERRY ET QUEBEC. Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêtant à LOCH FOYLE pour prendre à bord et débarquer les passagers et les mallets qui vont en Irlande ou en Ecosse, ou qui en viennent.

Table listing ship names and departure dates for the Glasgow and Quebec service, including Peruvian, Polynesian, Sardinian, etc.

Les vapeurs de service de la malle de LIVERPOOL, QUEENSTOWN, SAINT-JEAN, HALIFAX ET BALTIMORE, doivent effectuer leur départ comme suit :

Table listing ship names and departure dates for the Liverpool, Queenstown, Saint-Jean, Halifax, and Baltimore service.

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté. On ne peut retenir de chambres si on ne paie d'avance. Des billets de connaissance sont accordés à Liverpool et aux ports du Continent et à tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Un vapeur avec les mallets et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool laissera le quai Napéon, chaque SAMEDI MATIN, à NEUF HEURES précises.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAFFAËLI & CIE., Agent. Québec, 2 mai 1881.

Jambons !!! JAMBONS FRAIS FUMES, BAS DE COTE, ÉPAULES, J. B. Renaud & Cie 72 à 82, Rue Saint-Paul. Québec, 4 avril 1881.

CE JOURNAL peut-être trouvé sur l'annonce de journaux de G. B. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) ou l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York. Québec, 25 mars 1880.

DE MENAGEMENT



Semoirs, Herse et Rouleaux combinés

CHS. T. COTE & CIE FABRICANTS ET AGENTS D'INSTRUMENTS AGRICOLES

No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-André, QUEBEC.

SACHANT que depuis longtemps le besoin se faisait sentir à Québec, d'une maison où les agriculteurs pourraient trouver tous les instruments perfectionnés nécessaires à l'agriculture, nous sommes heureux d'annoncer aux cultivateurs de la Puissance que nous sommes maintenant en position de leur fournir les machines pour travailler la terre, faites d'après les modèles les plus récents et perfectionnés, tels que :

Charrues à perche forgée et oreille d'acier pour deux chevaux. en fonte pour deux chevaux. forgée et oreille d'acier pour un cheval. réversible pour deux ou pour un cheval. dite "L'Amie du cultivateur" ou charrues à trois sillons.

Trains aux quels on attache, toutes sortes de charrues, cultivateurs ou arrache-patates. Arrache-patates de la fabrique "Alonzo Works". Herse circulaire faisant double ouvrage et d'une manière supérieure. Herse en fer en trois et quatre parties. Rouleaux pour un ou deux chevaux avec herse et semoirs. Cultivateurs pour un ou deux chevaux, aussi les sarclours de jardin avec les accessoires. Semoir avec Herse, Rouleau, et appareil pour semer la graine de mil, l'instrument le plus complet qui ait jamais été inventé, patente de Vessot.

Faucouneuses. La célèbre "Toronto ou Whiteleys," aussi la "Frost & Wood," nouveau modèle "Buckeye". Moissonneuses, de "Toronto ou Whiteleys" aussi de "Frost & Wood," moissonneuses de "Smith Falls". Faucouneuses pour un cheval. Moutins à battre. Les célèbres moutins à battre, à un, deux et trois chevaux, de Gray & Fils, Vermont, avec van, garantis pour battre de 200 à 300 minots par jour sans aucun pèval. Aussi machine à scie ronde et de travers mûne par un cheval, par les mêmes. Pelles à cheval et grattoirs pour chemins. Aussi les moutins à battre patentés de Whittemore, mus à la main, capables de battre sept à dix minots par heure.

Barattes de "Blanchard" améliorées—Machines pour finir le beurre, un article indispensable surtout pour les commerçants de beurre. Machines à laver d'après les modèles améliorés, chaises-hamac. Ceux qui ont besoin d'instruments agricoles feront bien de venir visiter notre assortiment avant d'aller voir ailleurs ; toutes nos marchandises sont garanties, nos prix et nos conditions les plus faciles pour le même genre d'effets.

CHS. T. COTE & Cie, No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-André. Bureau de Poste, Boîte 134.

N. B.—Nous gardons constamment un assortiment complet de morceaux extras pour réparations aux prix de la manufacture. Nous avons besoin de bons agents dans les campagnes. Québec, 8 novembre 1880.

A l'Enseigne du Pied de Couchette



COBEDARD MEUBLIER No. 287, RUE ST. JOSEPH ST. ROCH.

A constamment un assortiment complet de MEUBLES, tels que ameublement de Chambres concher, de Salon, de Salle à dîner, etc., etc. Rideaux, Corniches et Tapis posés avec ordre. Toutes commandes seront exécutées avec promptitude et à des prix TRES MODERES.

C. O. Bedard, 287, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH. Québec, 13 septembre 1880—1 an.

ROULETTES A Boule de verre POUR Lits, Pianos, Orgues et Fournitures De toute Description.

NOUS attirons l'attention sur ces magnifiques ROULETTES qui surpassent toutes les autres. Elles se composent de Boule de Verre Fixes supportées par des grilles de métal de cloche, de fer malécable plaquées et de fer malécable étamées, fabriquées de toute grandeur et de formes convenables au commerce. Elles améliorent l'aspect des meubles et possèdent plusieurs avantages sur les anciennes Roulettes à anneaux. Elles supportent tout le poids du centre, le poids venant directement sur les Boules ; elles sont par conséquent plus durables, et se conservent en bon ordre, elles ne brisent pas les meubles comme c'est le cas avec les Roulettes à anneaux. Elles ne courent, ni ne soulèvent, ni ne détériorent les tapis, les boules en verre venant directement en contact avec le parquet, et elles se portent dans toutes les directions voulues.

La maladie de NERFS, le RHUMATISME et l'INSOMNIE se guérissent en étayant les lits avec les ROULETTES à BOULES de Verre n'étant pas conductrices, elles empêchent l'électricité de se communiquer au corps pendant le sommeil ; par conséquent les personnes qui sont atteintes de maladies causées par la perte de vitalité, soulagées de grands bienfaits et améliorent leur santé en faisant usage de ces Roulettes.

Nous avons reçu plusieurs certificats attestant les faits ci-dessus mentionnés. Elles possèdent des qualités inappréciables quant aux Pianos et Orgues. Elles ajoutent naturellement à la douceur et au volume du ton de l'instrument. Les commerçants pourront les avoir au prix du gros. A vendre par l'unique agent ici. R. MORGAN, 705 Québec, 10 février 1881.

RENAUD & CIE., 24, rue St-Paul. Québec, 9 décembre 1880.

CORYZINE. CONTRE LE RHUME DE CER-VEAU (Coryza.)

Ce remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTS. Prix en gros \$2.00 la douzaine. Le but de la "Coryzine" est d'empêcher toutes les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucoosités et protège les membranes enflammées du contact de l'air. En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA. Québec, 5 avril 1879.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.



1880—Arrangements d'hiver—1880

Le et après LUNDI, le 29 NOVEMBRE, les trains marcheront tous les jours, les dimanches exceptés comme suit :

Table showing train schedules between Pointe Lévis and Québec, including Express, Accommodation, and Freight trains.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis jeudis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis mercredis et vendredis, va jusqu'à St. Jean. Bureau du C de P. Moncton, N. B. 24 nov 1880. D. POTTINGER, Surintendant en chef. Québec, 27 novembre 1880.

Traverse du Grand-Tronc.

Le et après le 7 courant, le steamer de la Traverse quittera QUÉBEC. A. M. 7.15 Express pour Halifax. 8.45 Train mixte pour Richmond et Malle pour Rivière du Loup. P. M. 5.00 Train du marché pour la Rivière du Loup. 7.00 Mallets pour l'Ouest.

Les Samedis seulement.—1.30 P. M. Malle anglaise par voie de Rimouski. Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret. Québec, 11 mai 1881.

Graine de semence.

Blé, Avoine, Orge, Pois, Graine de mil, Graine de trèfle. J. B. RENAUD & CIE., 72 à 82, Rue St-Paul. Québec, 14 mai 1881.

CHAPEAUX

NOUS étalons maintenant un assortiment complet de marchandises. Nous avons les dernières nouveautés en fait de CHAPEAUX DE FEUTRE durs et moux COMPRENANT LE MUMM ET AUTRES VARIÉTÉS. JAMES C. PATERSON 27, RUE BUADE. Québec, 23 mars 1881.

HELLO

LES agents peuvent faire plus d'argent en vendant nos nouveaux téléphones que dans aucune autre ligne. Envoyez \$4.00 pour un échantillon double et la brochure pour le relier et faire les expériences. Satisfaction garantie, ou argent remis. Grands profits. Adressez : U. S. TELEPHONE CO., 123, Clark street, Chicago, Ill. Québec, 13 avril 1881—3m.

Bazar

SAINT-ROMUALD D'ETCHEMUN, Pour venir en aide à la construction d'une maison pour les Chers Frères du Sacré-Cœur.

DANS le cours du mois de JUILLET prochain, il se tiendra à St-Romuald, un bazar pour venir en aide à la construction d'une maison d'école, tenue par les Chers Frères du Sacré-Cœur, déjà établis dans cette paroisse. Les personnes charitables qui désirent favoriser cette bonne œuvre, pourront remettre les objets qu'elles destinent à ce bazar aux Dames directrices dont les noms suivent : Mesdames Joseph Fortin, Alphonse Gravel, Malcolm Guay, Philéas Joncas, Joseph Lachance, Edward McNaughton, Michael Nolan, Ferdinand Villeneuve, et Demoiselles Ursule Cantin, Éléonore Labrie et Mary Jane Pelletier, toutes de St-Romuald. ANT. GAUVREAU, ptre, curé. St-Romuald, 9 mai 1881. Québec, 11 mai 1881.

AVIS AUX MM. DU CLERGÉ, ETC

Etablissement d'architecture religieuse. David Ouellet, ARCHITECTE. BUREAUX ET ATELIERS :—85, RUE D'ARQUILLON.

SPECIALITÉ de plans et surveillance de construction d'églises, de presbytères, de communautés religieuses, exécutions d'ouvrages d'architecture de toutes sortes. Prix et conditions faciles. Québec, 12 juillet 1880—1 an 1150

IMPORTATIONS !

1881—PRINTEMPS—1881. Québec, Mai 1881. NOUS prenons la liberté de vous donner connaissance des importantes améliorations qu'a subies, ce printemps, notre magasin de détail.

Les demandes pressantes de notre commerce de gros, qui s'est étendu chaque année, nous ont engagés à transporter ce département dans les bâtiments spacieux de la Compagnie du Richelieu, RUE DALHOUSIE.

L'ancienne maison à l'heure qu'il est, comprend donc une superficie de 18 000 pieds carrés, le tout formant six étages. Deux portes d'entrée, l'une sur la rue Sous-le-Fort et l'autre sur la Côte de la Montagne, donnent accès aux divers départements disposés comme suit :—

PREMIER ÉTAGE (Entrée rue Sous-le-Fort) : Etolfes à Robes, Soirées, Moires Antiques, etc., Plumes d'Austruche, Blancs, noirs et de couleurs, Fleurs, Rubans, Dentelles, etc., Lingerie pour Dames et Enfants, Parasols, Entoutcaes, etc.

DEUXIÈME ÉTAGE : Draps noirs, Casimirs noirs et de couleurs, Serges, Tweeds Canadiens, Anglais et Ecossois, Chapeaux de Soie, de Paris et de Londres, Chapeaux de Feutre de Christy, etc. pour Dames et Enfants, Cois, Cravates, Chemises, de toutes sortes, Casimiroles, etc.

Trois tailleurs expérimentés sont attachés à ce département.

TROISIÈME ÉTAGE : Indiennes, Coutilis, Cotons jaunes et blancs, Harrocks, Batistes, Toiles à Drap et à Oreiller Coton à drap, Couvertures de Laine, Couvre-pieds, etc.

QUATRIÈME ÉTAGE (Entrée sur la Côte de la Montagne) : Tapis Bruxelles, Tapisserie, Ecossois, Kidderminster Napier, Jute, etc., Bordures et Tapis à Escaliers correspondant, Prelaris Ecossois, Anglais, Américains et Canadiens.

CINQUIÈME ÉTAGE : Rideaux de Point et de Mouseline, Mouseline et Point à Rideaux, Repp Dames, soie et laine, Grétoines, Corniches, Poles et Mains de Cuivre, Cordes et Glants de toutes nuances, etc., etc., etc.

SIXIÈME ÉTAGE : Matelas, Glaces de Miroirs, Papiers Peints, Valises, Porte-Manteaux, Sacs de Voyage de tous genres, etc.

Nous tenons encore à faire remarquer que nous avons toujours en main un assortiment complet pour les Messieurs du Clergé ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES : Merinos et Paramatas à soutenir, Ceintures avec frange riche et demi-riche, Ornements d'Églises, Franges, Galons d'Or, fin et d'Or, Galon d'argent fin, Soie noire, Toile fine, (brin rond) etc., etc., etc.

Chasubles, Croix d'ornement, Dames, Soie, etc., etc. Glants d'or et d'argent, Encens

Le département de Tapis est sous le contrôle et la surveillance immédiate d'un employé de longue expérience, qui voit lui-même à la coupe et à la pose des Prelaris et des Tapis.

La maison est en ce moment en pourparlers avec un entrepreneur au sujet de la construction d'un ascenseur à vapeur, pour la commodité des visiteurs.

L'agrandissement de notre établissement de détail a exigé une augmentation remarquable du personnel, et nous avons la présomption de croire qu'en tout temps, les commandes seront exécutées sous le plus court délai et avec la plus stricte attention.

Les maisons de gros et de détail font qu'un seul et même établissement, et sont sous le même contrôle.

Notre établissement étant à proximité de l'Élévateur qui conduit à la Terrasse Fro n tenac, se trouve à une distance comparativement courte des divers points de la Haute Ville : une communication par téléphone est établie avec tous les points de la ville.

Jos. Hamel & Freres 58, Rue Sous-le-Fort, No 62, COTE DE LA MONTAGNE. Québec, 3 mai 1881.

Bazar annuel EN FAVEUR DE l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus,

Qui se tiendra dans le mois d'OCTOBRE prochain, à la salle Jacques Cartier, St-Roch, sous le patronage distingué de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, et de Messieurs les Membres du Clergé.

Les Dames dont les noms suivent présideront les tables au bazar : Table du Sacré-Cœur : Madame P. E. Gingras assistée par Mesdames Dr Dion, Dr Fiset et N. Lachance. Les Enfants de Marie, St-Sauveur : Mlle Pett, assistée par Mesdemoiselles M. Bilodeau, S. Verret, J. Savard, et M. Langvign.

Table St-Joseph : Mme U. Lapointe, assistée par Mesdames O. Migner, N. Consigny et T. Nollet.

Table Ste-Anne : Mme J. Picard, assistée par Mme L. Pepin.

Table St-Jean-Baptiste : Mme G. Roy, assistée par Mme A. Racine.

Table St-Roch : Mme Frs Blouin, assistée par Mesdames Chs Guirard, Louis Blouin et De Lamarre.

Table St-Vincent de Paul : Mme J. Lachance, assistée par Mme J. Lemieux.

Table St-Patrice : Mme B. Leonard, assistée par Mesdames J. Chaloner, O'Donnell, J. Smith R. W. Battis.

Table St-Anges : (Rafraichissements).—Mme P. Lapierre, assistée par Mesdames Renaud et F. X. Audibert. Les personnes charitables ayant quelques articles à offrir, sont respectueusement priées de les envoyer aux dames ci-haut mentionnées, ou à l'Hôpital du Sacré-Cœur. Révd JOS. MARQUIS, Ptre, Directeur. Québec, 2 mai 1881.—5m. 200

PLUS GRANDE MERVEILLE DES TEMPS MODERNE



L's Pilules et ONGUENT HOLLOWAY

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements d'oe, de l'estomac, des Reins et des Boyaux. Elles donnent la force et la santé aux consti ons débiles et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival. Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/4, 2s. 9d., 11s. 2/6, et 33s. chaque boîte et pot et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50 et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé : THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London. Québec, 2 novembre 1880—1 an. C

AVIS AUX MM. DU CLERGÉ. Vin de Messe pur.

Le soussigné vient de recevoir d'Espagne une livraison de Vin de Messe très pur. Ce Vin sera vendu à des prix très modérés, soit \$1.00 par gallon impérial ou \$1.30 par gallon colonial, à prendre par quart de 40 gallons, mesure coloniale. Ce Vin a été tout à fait analysé, et le soussigné s'engage à reprendre toute quantité de ce Vin en payant lui-même tous les frais de transport, et de plus, offre une prime de \$10.00 à toute personne qui lui prouvera que ce Vin contient autre chose que le jus de la vigne.

J. A. Langlais, Libraire, No. 61, Rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 7 août 1880. 1103

A Louer

CETTE propriété de valeur, voisine du terminus du chemin de fer du Nord et dernierement occupée par l'honorable Thomas McGrey. La propriété, qui a 275 pieds carrés, est bornée par quatre rues, et le chemin de fer du Nord la traverse. Il y a sur cette propriété un bâtiment en pierre (76 pieds par 36) un bâtiment en brique (165 par 37), et d'autres bâtiments. Le tout pourrait très bien servir à une manufacture de charbons, ou de roues de char. Possession immédiate.

—AUSI— Sur la rue Saint Paul : Magasins et Hangars, etc. Prix modérés. S'adresser à J. B. RENAUD, Rue Saint Paul, Québec, 14 mars 1881 151

CONDITIONS

—DU— Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement EDITION QUOTIDIENNE. CANADA ET ETATS-UNIS. (Un an.....\$6.00 Six mois.....3.00 Trois mois.....1.50

ANGLETERRE..... (Un an.....25s. stg. Six mois.....12.6 " Trois mois.....6.3 "

FRANCE..... (Un an.....60 Francs. Six mois.....30 " Trois mois.....15 "

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous.....50 centins. Pour chaque insertion subséquente.....12 1/2

Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centins par ligne pour la première insertion, et de 5 centins pour les insertions subséquentes.

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIÉTAIRE, DR N. E. DIONNE, rédacteur en chef. FLAVIEN MOFFET, assist. rédacteur. AUGUSTE MICHEL, pour la partie européenne. N. S. RUE BUADE, HAUTE-VILLE QUEBEC. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Leger Brousseau, Editeur-Propriétaire, No 9, Rue Buade, H. V., Québec.